

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 25 mars 2021

Les actionnaires de la société ARGAN sont informés que l'Assemblée Générale Mixte, qui se tiendra le jeudi 25 mars 2021 à 14 heures 30, est convoquée à huis clos, hors la présence physique des actionnaires, de leurs mandataires et de toute autre personne ayant le droit d'y assister compte-tenu des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de la Covid-19 et conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 (telle que prorogée et modifiée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020). L'assemblée sera retransmise en direct, et accessible en différé, sur le site Internet de la société (www.argan.fr).

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le projet des textes de résolutions a été publié au BALO du 17 février 2021 (bulletin n°21).

L'avis de convocation sera publié au BALO du 5 mars 2021 (bulletin n°28), ainsi qu'aux Affiches Parisiennes du 5 mars 2021.

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans ces avis.

Compte-tenu du contexte, les actionnaires sont invités à envoyer leurs questions écrites à l'adresse actionnaire@argan.fr au plus tard jusqu'à la fin du deuxième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale, soit le mardi 23 mars 2021. Les réponses apportées à ces questions par le Président du Directoire en séance seront publiées sur le site Internet de la société dès que possible à l'issue de l'assemblée et, au plus tard, avant la fin du cinquième jour à compter de la date de l'assemblée.

Les informations ou documents relatifs à l'Assemblée Générale Mixte peuvent être consultés sur le site Internet d'Argan, à l'adresse suivante : www.argan.fr, rubrique Espace Investisseurs / Assemblées Générales.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du code de commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L.225-115, L.225-116, R.225-83 et R.225-89 du code de commerce au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Argan précise que ces documents sont librement accessibles et consultables sur son site internet www.argan.fr dans la rubrique Espace Investisseurs / Assemblées Générales, et notamment :

- le rapport du Directoire sur la gestion de la Société et l'activité du Groupe au cours de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2020,
- le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise,
- les comptes sociaux et consolidés de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2020,
- les rapports des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2020.

Calendrier financier 2021 *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 25 mars : Assemblée Générale annuelle
- 1^{er} avril : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2021
- 1^{er} juillet : Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2021
- 15 juillet : Résultats semestriels 2021
- 1^{er} octobre : Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2021

A propos d'Argan

ARGAN est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext.

Au 31 décembre 2020, son patrimoine représente 3 millions de m², se décomposant en 87 entrepôts implantés en France exclusivement, valorisé 3 Mds€ et générant 152 M€ de revenus locatifs annualisés.

ARGAN est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 – ARG) et fait partie des indices CAC All-Shares et IEIF SIIC France. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1er juillet 2007.



Francis Albertinelli - Directeur Administratif et Financier

Marie-Caroline Schwartz – Secrétaire Générale

Tél : 01 47 47 05 46

E-mail : contact@argan.fr

www.argan.fr

| Citigate Dewe Rogerson

Aude Vayre – Relations presse

Tél : 06 14 64 15 65

Philippe Ronceau – Relations Investisseurs

Tél : 06 64 12 53 61

E-mail : argan@citigatedewerogerson.com